On doit instituer un nouveau comité charger d'étudier la loi des élections pour permettre aux membres de nos forces armées de voter partout où ils se trouveront.

L'hon. M. HANSON: Se propose-t-on de limiter les fonctions de ce comité et les mesures qui seront adoptées une fois que ce comité aura soumis son rapport, uniquement au recueillement des votes des militaires ou doit-on procéder à une revision générale?

Le très hon. MACKENZIE KING: Non; il s'agit d'une revision par rapport aux votes des membres de nos forces armées.

L'hon, M. HANSON: C'est ce que nous avions compris.

Le très hon. MACKENZIE KING: Voilà pour ce qui est des comités que le Gouvernement a l'intention de reconstituer ou de nommer dans le moment. Ils peuvent être institués immédiatement.

J'ai une autre proposition à faire et j'ai lieu de croire que les honorables députés l'examineront attentivement. Je ne la formulerai pas cependant avant de connaître l'opinion de la Chambre à ce sujet. Comme les honorables députés en général, je crois que nous pourrions accomplir en comité une plus grande partie des travaux parlementaires et qu'en procédant de cette façon nous éliminerions une bonne partie des discussions générales.

Nous avons l'habitude de ne siéger qu'une demi-journée le mercredi. Je crois que nous hâterions les travaux de la session en réservant une journée par semaine au travail des comités. Les honorables députés se plaignent du fait qu'ils ne peuvent pas faire partie des comités et assister en même temps aux délibérations de la Chambre. Je suis convaincu que tous les honorables députés trouveraient bien commode de pouvoir consacrer ainsi toute une journée aux travaux des comités.

M. GRAYDON: Puisque l'honorable député a abordé le sujet, je lui demanderai s'il a songé à un autre plan qui permettrait de tirer un meilleur parti des heures de travail du Parlement en répartissant mieux le travail entre les comités et la Chambre?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, j'y ai beaucoup songé. J'ai dû nécessairement penser avant tout à la façon dont le Gouvernement pourrait étudier toutes les questions dont il est saisi chaque jour, alors que les problèmes prennent à l'heure actuelle plus d'ampleur et plus d'importance. Comme le savent les honorables députés, le cabinet doit se réunir tous les jours. En outre, le comité de guerre du cabinet doit étudier plus particulièrement les grandes questions que soulève

la guerre. Les ministres de la couronne, je crois, ne peuvent pas consacrer le temps voulu à l'examen attentif des mesures de guerre et autres dont le Parlement est saisi au cours d'une session de guerre à moins qu'un jour ne soit fixé qu'ils puissent consacrer à peu près exclusivement à l'étude attentive des diverses mesures en cause. Si, après la nomination de tous les comités, il était convenu que le mercredi serait réservé aux délibérations des comités, je suis convaincu qu'une telle façon de procéder servirait les intérêts du Parlement et du pays.

L'hon. M. HANSON: Le premier ministre veut-il dire qu'il ne devrait pas y avoir de séance le mercredi?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je soumets cette proposition à l'examen de la Chambre. Cela ne veut pas dire que les honorables députés ne seraient pas pleinement occupés. La population saura comprendre qu'ils auront amplement de travail à accomplir. Il en résultera, je crois, une plus nombreuse assistance en cette Chambre, pour l'étude de certaines questions importantes et probablement aussi beaucoup moins de discussions et de retard à la clôture des sessions.

Quant aux autres sujets mentionnés par mon honorable ami (M. Graydon), je m'en remets à mes collègues du cabinet.

Il est cependant une question à laquelle je dois m'arrêter puisqu'elle est devenue d'une brûlante actualité au pays. Le chef de l'opposition (M. Graydon) a dit avoir remarqué que le discours du trône parlait d'un organisme international, peut-être quelque chose de ce genre, mais qu'il n'y était pas spécifiquement fait mention de ce que sont d'après lui, je suppose, les relations constitutionnelles au sein de l'Empire. L'honorable député ne s'est pas prononcé sur cette importante question. Pourtant, j'estime que la population canadienne tiendra à connaître l'opinion tant du parti conservateur-progressiste, que du Gouvernement et des autres partis représentés en cette Chambre au sujet des relations entre les diverses parties de l'Empire.

J'espère qu'on ne profitera pas du débat sur l'Adresse pour discuter en détails des questions de politique extérieure. Il y a, des moments pour l'étude des questions particulières. J'aurais préféré ne rien dire aujourd'hui des questions auxquelles je viens de faire allusion; toutefois, elles ont été soulevées ailleurs et la population canadienne attend de moi un exposé de la manière de voir du Gouvernement sur ces points. Cependant, pendant la session, c'est lorsque les crédits du ministère des Affaires extérieures seront à l'étude qu'on pourra, il me semble, discuter à fond tout ce qui intéresse la politique étrangère et c'est en